



www.sante-environnement-jura.fr

LA LETTRE

N° 2026 19

4 mai 2026

PFAS aux USA : les pollueurs paient

Dans une lettre précédente, nous vous informions sur l'énormité des coûts de dépollution des PFAS et sur les moyens de financer l'opération.

D'après un article de REPORTERRE, certaines régions des Etats Unis sont en avance par rapport à la France.

Elles ont déjà mis en place des politiques pour dépolluer l'eau, aider les victimes et récupérer des milliards de dollars auprès des industries chimiques polluantes.

C'est d'abord l'Etat du Michigan qui s'est évertué à réaliser une cartographie des sites pollués par les PFAS. Après plus de 7 000 prélèvements d'eau aux fins de recherche des PFAS, l'Etat a identifié 300 lieux de contamination. Puis il a réduit de 99% les flux de PFAS entrant dans ses stations d'épuration. Cela lui a coûté 125 milliards de dollars. Cela montre le coût de dépollution de ces substances et les efforts à faire sans tarder. Toutes tergiversations vont encore augmenter la facture.

Quant à l'Etat du New Jersey, il a choisi de multiplier les plaintes en justice contre les industriels avec un certain succès. Les sociétés 3M, Solvay, Dupont, Chemours et la française ARKEMA ont préféré négocier plutôt que d'être condamnées. Elles ont versé 3 milliards de dollars d'indemnisation. L'Etat a préféré cette solution qui lui permet d'agir plus rapidement en évitant les lenteurs de la justice. A cause de tous les recours qui n'auraient pas manqué de faire surface.

L'Eta du Maine s'est doté d'un fonds PFAS pour dédommager les agriculteurs et financer les coûts liés aux analyses de détection des PFAS. L'Université du Maine recherche des solutions techniques permettant aux agriculteurs de continuer à utiliser leurs sols. C'est ainsi qu'une maraichère bio a reçu un grand réservoir d'eau non polluée alimentée chaque semaine afin d'arroser ses légumes.

Mais ce n'est pas tout rose. Au niveau fédéral, l'administration Trump traine les pieds. Alors 16 Etats prévoient l'interdiction des PFAS et 30 Etats ont adopté au moins 200 projets visant à restreindre leur utilisation. Sous cette pression, le chimiste 3M a annoncé qu'il cessera sa production de PFAS. Cette décision montre qu'il est possible de se passer de ces substances dangereuses pour notre santé.

De leur côté les riverains des usines polluantes s'engagent eux aussi dans ces poursuites pour obtenir réparation. En France dans la région lyonnaise, 192 riverains poursuivent en justice ARKEMA ET DAIKIN CHEMICALS et demandent 36 millions € de réparation.

Ce qui est possible aux USA, l'est aussi en Europe. Mais la Commission Européenne qui a entamé un processus d'interdiction de toute la famille des PFAS, a, ces derniers temps, freiné la procédure.

Rien ne se fera sans une mobilisation importante des populations pour l'exiger.

Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

actionsantesolidarite@gmail.com

Pour ne plus recevoir la lettre, envoyer votre demande de désabonnement à l'adresse mail de l'association